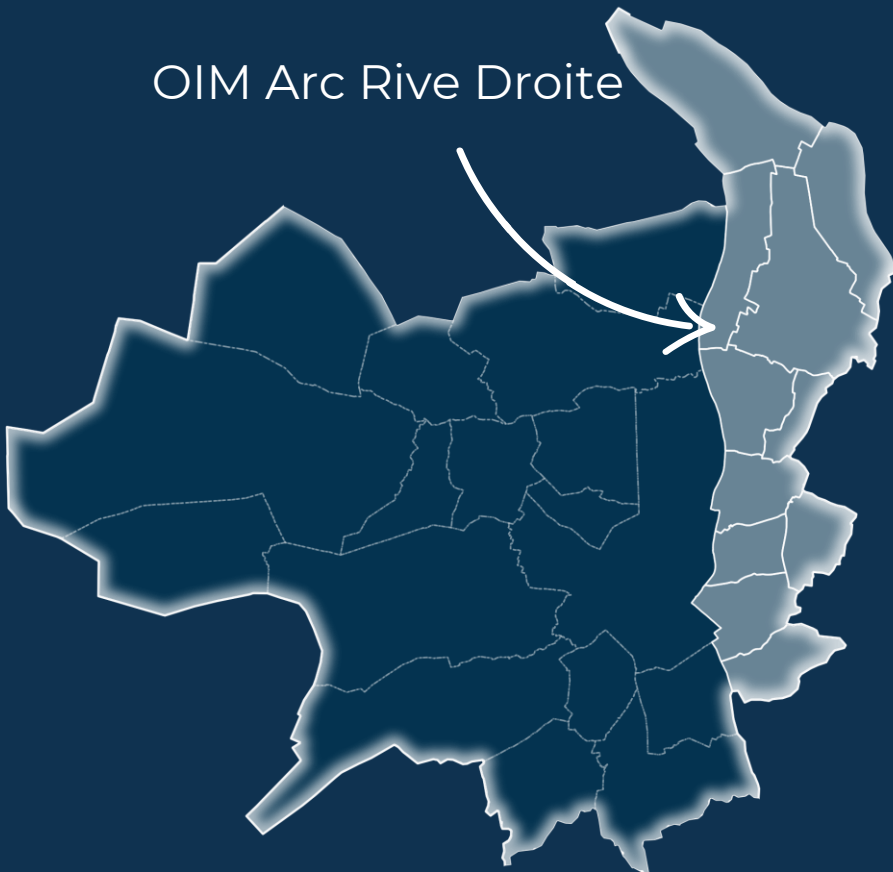


Proposition d'action

**Les Jeudis de la (re)construction,
Réemploi & matériaux bio-sourcés
OIM Arc Rive Droite 2024-2025**

OIM Arc Rive Droite



Juin 2024

Pourquoi la CMA ?

L'Artisanat, 250 métiers en 4 secteurs

Alimentation 
Boulangeries-pâtisseries, boucheries,
plats-préparés, chocolateries, ...

Bâtiment 
Maçonnerie, couverture, plomberie,
chauffage, menuiserie, serrurerie, ...

Production 
Métiers d'arts, bois, ameublement,
textile, cuir, bijouterie, imprimerie, ...

Services 
Réparation, taxis, VTC, soins à la
personne, nettoyage des locaux, ...

L'expertise CMA :

- Connaissance fine du territoire et des acteurs locaux
- Maîtrise des données artisanales et approche prospective
- Capacité d'analyse et mise en perspective avec la réalité du terrain
- Référent de la TPE dans les domaines de la création, reprise et transmission d'entreprise
- Équipes aux compétences variées et complémentaires au service du développement des entreprises et des territoires
- Un réseau à la fois régional et national

Contexte :

Dans la majorité des secteurs d'activité, le « seconde main » a fait son apparition depuis déjà de nombreuses années.

Le bâtiment et ses filières se posent aujourd'hui la question de savoir comment utiliser des matériaux qui ont vécu et ont déjà été utilisés, en les sortant de ce contexte initial afin de les inclure dans un autre projet architectural,

Dans un domaine si contraint par les différents Documents Techniques Unifiés (DTU) très normalisés, dans lesquels la réglementation induit l'assurantiel en cas de litige, comment positionner la petite activité artisanale du bâtiment, soit entre 60 et 80% du monde de la construction ?

Comment les Chambres de Métiers peuvent positionner, ainsi que les autres acteurs des filières comme les syndicats professionnels ? Pouvons-nous être les garants d'aboutissement d'une telle demande ? Quels sont les risques pour nos ressortissants, les avantages ?

Dans une société de plus en plus dématérialisée où la technologie a pris un grand pas, où les matériaux bon marché ont façonné et formaté la ligne et le projet architectural, puisque l'enveloppe et le volume ont été conçus en fonction des catalogues de matériaux des industriels, revenir au temps des Romains qui réutilisaient les matériaux relève d'un exploit.

L'enjeu est également sociétal et culturel. C'est une tendance générale, nos artisans ne peuvent manquer ce rendez-vous.

Depuis le 1er janvier 2023, la nouvelle filière REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) amène à la structuration d'éco-organismes pour la gestion des déchets avec la notion de traçabilité à laquelle les artisans sont confrontés.

Nos artisans doivent monter en compétence et il est du rôle des CMA de les accompagner, en lien avec les acteurs locaux liés à la Filière du Bâtiment, afin de réussir collectivement.

➤ Proposition d'action

➤ Action 1 : Enquête sur les pratiques en matière de réemploi dans le bâtiment sur les artisans de la rive droite

● **Poursuivre la mobilisation des artisans du bâtiment**

En 2022, l'OIM Arc Rive Droite avait missionné la CMA pour réaliser un diagnostic du territoire et la réalisation d'un plan d'actions.

Les chefs d'entreprise avaient été sollicités sur de nombreux sujets : écoconstruction, rénovation énergétique, adaptation des logements aux personnes vulnérable, avis sur les formations et l'accompagnement des entreprises, besoins en immobilier... Ils avaient été sollicités par emails et appels téléphoniques, de manière quantitative, ce qui est apparu peu adapté pour atteindre les entreprises.

L'enquête proposée en 2024/2025 se concentrera sur l'axe du réemploi, ce qui permettra une meilleure compréhension du sujet.

Le moyen d'administration privilégié sera des entretiens « terrain » et en s'attachant à une représentation de différents corps de métiers afin d'avoir une vision panoramique sur le réemploi des différents types de matériaux et les problématiques posées (sourcing, traçabilité, réponses aux normes en vigueur, assurabilité des ouvrages, évaluation des coûts induits, responsabilités...).

● **Conception du questionnaire et identification des cibles**

La CMA concevra un questionnaire d'entretien qualitatif (pouvant être saisi en direct et par voie numérique), en lien avec les partenaires du projet et validé par les équipes de l'OIM Arc Rive Droite.

Les entreprises artisanales de la rive droite, quelle que soit leur forme juridique (micro-entrepreneurs, sociétés, entreprises individuelles...), seront sollicitées afin de mieux connaître leurs pratiques actuelles en matière de

réemploi.

Cette enquête aura pour objectifs notamment d'identifier :

- Les pratiques actuelles des artisans en matière de réemploi (type d'activité, habitudes et pratiques de travail...)
- Approvisionnement, qualité, aptitude au réemploi, besoins en traitement et gestion des matériaux
- Les freins/leviers au réemploi (coût, espaces de stockage, compétences, changement de mentalité...)
- Les projets susceptibles d'intéresser les entreprises (plateforme physique/virtuelle, prestataire spécialisé dans le réemploi...)
- La connaissance de l'écosystème du réemploi (acteurs, lieux, organisation...)
- L'identification des entreprises motrices qui pourraient être intégrées ensuite en tant que pilotes dans d'autres actions du programme.

Moyens et ressources

- Appel à témoignages
- 30 entretiens



► Proposition d'action

► Action 1 : Enquête sur les pratiques en matière de réemploi dans le bâtiment sur les artisans de la rive droite

● Réalisation de l'enquête

La CMA réalisera 30 entretiens qualitatifs auprès des entreprises du bâtiment de la rive droite en tenant en compte les différents corps de métiers impactés par le réemploi. Les équipes de l'OIM, les communes de la rive droite et les partenaires pourront pré-cibler des entreprises à contacter.

Au préalable, elle procédera à appel à témoignages pour détecter les entreprises souhaitant participer aux entretiens sur le réemploi.

Cet envoi sera réalisé par voie électronique aux entreprises artisanales dont elle a le contact et communiquera sur ses canaux de communication habituels (site internet, réseaux sociaux, le « Monde des Artisans »).

Cet appel à témoignages sera également relayé par les équipes de l'OIM et les 11 communes de son périmètre (réseaux, magazine, newsletter, relais aux clubs d'entreprises...), ainsi que par les structures du territoire (GPV, organisations professionnelles, coopératives d'achat, fournisseurs de matériaux, partenaires etc).

Le GPV interviendra en appui technique sur l'opération (identification des entreprises, entretiens, enquête...).

● Analyse de l'enquête et synthèse

La méthodologie de l'action et les résultats des entretiens seront partagés sous forme de livrable et validés par les parties prenantes de la présente convention.

Les données retraitées issues des entretiens seront propriété de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine ainsi que de l'OIM Arc Rive Droite. Les résultats bruts d'enquête resteront propriété de la CMA.

La restitution de l'enquête par la CMA se fera lors d'un Comité Technique.

Moyens et ressources

- Appel à témoignages
- 30 entretiens



➤ Proposition d'action

➤ Action 3 : Montée en compétence des chefs d'entreprise sur le réemploi : mise en place d'un appel à candidature pour « Les Jeudis de la (re)construction »

La CMA propose de sensibiliser les artisans sur plusieurs thématiques en lien avec la déconstruction-reconstruction et le réemploi.

Cette montée en compétence se fera sous la forme d'un appel à candidature « Les Jeudis de la (re)construction » composé de :

- Phase 1 : Un parcours de sensibilisation d'une journée par mois pendant 6 mois soit un parcours de 6 jours sur 6 mois,
- Phase 2 : Une opération de valorisation sous forme d'un concours suite au parcours de sensibilisation.

● Montage du projet, ingénierie

Plusieurs phases préalables seront à réaliser en amont du lancement de cet appel à candidature :

- Suivi général du programme : mise en place des comités techniques, comités de pilotage...
- Conception du parcours de sensibilisation. Les rencontres se dérouleront sur le territoire de la Rive Droite. Plusieurs intervenants animeront les modules choisis par la CMA et ses partenaires (GPV), en fonction de leur expérience et savoir-faire sur les différents sujets.
- Conception des outils liés à l'appel à projets et organisation de l'action : cahier des charges, dossier de candidature, mise en place des comités de sélection. Les modalités seront co-construites avec la CMANA33, l'OIM ARD et le GPV.

● Recrutement des entreprises

Un important travail de recrutement devra être mis en place afin de s'assurer d'un nombre suffisant d'entreprises, qui seront en capacité de suivre l'intégralité du parcours de sensibilisation (Phase 1) et de participer au concours final (Phase 2).

Plusieurs canaux de communication

seront mobilisés afin de diffuser l'appel à candidature : site internet de la CMANA33 et relais auprès de ses partenaires, emailing...

● Phase 1 : Parcours de sensibilisation

Objectif : Permettre aux chefs d'entreprises artisanales du bâtiment de monter en compétence sur le réemploi des matériaux et leur mise en œuvre dans les chantiers de rénovation ou de construction neuve.

Déroulé : Chaque module d'une journée sera composé d'une partie théorique et d'une partie pratique (visite de chantier, mise en place d'un matériau, rencontres avec des architectes, fournisseurs de matériaux locaux, donneurs d'ordre comme les bailleurs sociaux, collectivités publiques...).

Le groupe sera constitué de vingt TPE artisanales qui bénéficieront du parcours complet avec remise d'une attestation de suivi en fin de parcours.

A l'issue de la première année d'initiation, il sera possible pour ces TPE de continuer leur sensibilisation en participant à un parcours de niveau supérieur, selon le même principe de fonctionnement.

● Phase 2 : Opération de promotion

Objectif : Valoriser les chefs d'entreprises artisanales du bâtiment ayant participé au parcours de formation en mettant en lumière un petit chantier exemplaire sur lequel ils auront mis en application leurs connaissances en matière de déconstruction, réemploi et utilisation de matériaux bio-sourcés.

Déroulé : cette opération de promotion, conçue sous la forme d'un concours, sera ouvert à des équipes pluridisciplinaires composées d'une des TPE ayant suivi le parcours de sensibilisation ainsi que d'autres professionnels du monde de la construction (architecte, bureau d'études...).

➤ Proposition d'action

➤ Action 3 : Montée en compétence des chefs d'entreprise sur le réemploi : mise en place d'un appel à candidature pour « Les Jeudis de la (re)construction »

● Communication post opération

Plusieurs actions seront mises en place suite à ce premier appel à candidature :

- Création d'un **annuaire** des entreprises sensibilisées dans le cadre du parcours, pour distribution ultérieures aux communes de la Rive droite et au Pôle Territorial rive droite.
- Édition d'un **document** synthétique sur les bonnes pratiques mises en place par les entreprises en lien avec les thématiques de la (re)construction, réemploi et matériaux bio-sourcés.
- Organisation de **deux évènementiels** en cours et à la fin de l'appel à projet. Le premier évènement sera réalisé à l'issue du parcours de sensibilisation et permettra de remettre aux entreprises ayant participé une attestation de formation et de diffuser l'annuaire. Le deuxième évènement sera réalisé à l'issue du concours et permettra de valoriser les chantiers exemplaires menés par les entreprises lauréates.

● Suite de l'opération (2026)

Suite à ce premier appel à candidatures, deux suites peuvent être envisagées :

- Pour les entreprises ayant suivi le premier parcours, la mise en place d'un parcours de niveau 2, leur permettant d'aller plus loin dans leurs changements de pratiques en matière de déconstruction-reconstruction, réemploi et utilisation de matériaux bio-sourcés
- Le renouvellement de l'appel à projet pour une nouvelle promotion de 20 entreprises..

Parcours de sensibilisation, détail prévisionnel du programme



Les projets de rénovation :

- Du plan, au volume et à la rénovation,
- Quels matériaux ? Tout réemploi ? Mix neuf et réemploi ?
- La place du matériau bio-sourcé : comprendre ces matériaux et leur utilisation,
- Contraintes réglementaires et assurantielles (obligations légales, marchés publics, contraintes juridiques, responsabilité dans la mise en œuvre...),
- Mise en œuvre après déconstruction,
- Où trouver les matériaux bio-sourcés et quelle mise en œuvre ?

Les matériaux biosourcés

- Définition, nature,
- Filières de distribution, modes de mise en œuvre...),
- Limites d'emploi,
- Obligations légales, marchés publics,
- Contraintes juridiques, responsabilités dans la mise en œuvre.

Le réemploi

- Principe : réutiliser au maximum les matériaux en place ou de récupération
- Les contraintes : des matériaux déposables en matériaux récupérables
- Quels usages : usage à l'identique (tuiles, charpente...), adaptation à d'autres usages (volets...), matériaux transformables (utilisation de granulats pour les bétons ou les chaussées...)
- Organisation de la filière & ressourceries : collecte, traitement, présentation description des matériaux, gestion des stocks, gestion des commandes

➤ Proposition d'action

➤ Action 4 : Opération « Brocante des Matériaux »

La CMA propose en partenariat avec le GPV de monter une opération « Brocante des Matériaux » permettant aux artisans du bâtiment de la rive droite d'accueillir particuliers et professionnels dans leurs locaux pour la vente de leurs surplus et matériaux en stock long.

Cette opération sera l'occasion d'un premier niveau de sensibilisation des professionnels sur la seconde vie possible des matériaux en surplus destinés essentiellement à la déchèterie et donc d'initier des changements de mentalité et de pratiques,

Elle permettra également aux professionnels de la rive droite de se faire connaître auprès de leur clientèle de proximité.

A l'instar d'une brocante classique mais organisée chez les artisans eux-mêmes qui ouvriront leurs portes au public pour leur proposer, à bas prix, du matériel et des matériaux issus de surplus de chantiers, de lots entamés, d'erreurs de cote ou encore de fins de séries ou des articles d'exposition.

Cette opération sera menée en partenariat étroit avec le GPV Rive Droite.

● **Montage du projet, ingénierie**

Plusieurs phases préalables menées en amont du lancement de cet appel à candidature :

- Benchmarking d'opérations similaires organisées sur d'autres territoires (Dordogne, Lot-et-Garonne...), réalisé par le GPV
- Conception et ingénierie de l'opération (dates, rétroplanning, modalités opérationnelles...)
- Conception des outils liés à l'appel à projets et organisation de l'action : cahier des charges et règlement, modalités d'inscription, en co-construction avec la CMANA33, l'OIM ARD et le GPV.

● **Phase de recrutement des entreprises**

- Création et mise en place du formulaire d'inscription pour les entreprises.
- Conception des supports de communication à destination des artisans.
- Communication aux entreprises : Un important travail de recrutement devra être mis en place afin de s'assurer d'un nombre suffisant d'entreprises. Plusieurs canaux de communication seront mobilisés afin de diffuser l'appel à candidature : site internet de la CMANA33 et relais auprès de partenaires, emailing...

● **Communication et réalisation de l'opération**

- Conception des supports de communication grand public (print, numérique).
- Conception et mise en œuvre d'une campagne de communication grand public afin de faire connaître l'évènement et d'inviter les habitants à y participer : partenaires, points de vente de bricolage, communes (magazines communaux, centres de ressources, écoles...), réseaux sociaux, entreprises, structures de gestion des déchets (déchèteries publiques et professionnelles, prestataires privés...)...
- Organisation logistique de l'évènement avec les entreprises.
- Réalisation de l'évènement.
- Bilan post-opération.

➤ Proposition budgétaire 2024-2025

Prestations	Plan de financement
Action 1 : Enquête sur les pratiques en matière de réemploi dans le bâtiment sur les artisans de la rive droite	13 000€
Conception et diffusion de la grille d'entretien et de l'appel à témoignages	2 000€
Réalisation de 30 entretiens avec des entreprises de la filière	7 500€
Analyse des résultats et restitution	3 500€
Total Action 1 – Temps passé	13 000€
Total Action 1 – Dépenses externes	0€

[...]

► Proposition budgétaire 2024-2025

Prestations	Plan de financement
Action 2 : Montée en compétence des chefs d'entreprise sur le réemploi : mise en place d'un appel à candidature pour « Les Jeudis de la (re)construction »	30 400€
Phases 1 et 2 - Gestion et suivi du projet (COFIL, COTECH...)	3 000 €
Phases 1 et 2 - Ingénierie, montage du projet (construction AAP)	8 500 €
Organisation du parcours de sensibilisation	3 000 €
Réalisation du dossier d'appel à candidature	1 000 €
Diffusion de l'AAP et recrutement des 20 entreprises	3 000 €
Comité de sélection & sélection	1 500 €
Phase 1 - Animation du parcours de sensibilisation	3 000 €
Phase 2 – Suivi du concours	2 000 €
Communication post concours	4 000 €
Rédaction des supports : Synthèse, annuaire...	2 000€
Évènements post-opération	2 000€
Dépenses externes	9 900 €
Intervenants	6 000 €
Frais liés au parcours de sensibilisation (repas, transports...)	3 000 €
Impressions (annuaire, guide)	500 €
Frais liés aux évènementiels	400 €
Total Action 2 – Temps passé	20 500€
Total Action 2 – Dépenses externes	9 900€

► Proposition budgétaire 2024-2025

Prestations	Plan de financement
Action 3 : Opération « Brocante des Matériaux »	23 000 €
Montage du projet – Ingénierie	3 000 €
Benchmarking (réalisé par le GPV – 2 jours de travail)	0 €
Conception et Ingénierie du projet	2 000 €
Construction appel à projet	1 000 €
Recrutement des entreprises	5 000 €
Création du formulaire d’inscription	1 000 €
Conception des outils de communication (entreprises)	1 000 €
Communication & recrutement des entreprises (+ valorisation GPV 0,5 jour)	3 000 € 0 €
Communication grand public & réalisation de l’opération	10 000 €
Conception des supports de communication grand public	2 000 €
Conception et mise en œuvre d’une campagne de communication grand public	3 000 €
Organisation logistique de l’opération	2 000 €
Réalisation de l’opération (2 agents CMA) (+ valorisation GPV 1 jour)	2 000 € 0 €
Bilan post-opération	1 000 €
Dépenses externes	5 000 €
Création identité visuelle	1 000 €
Impression supports de communication (toutes cibles)	3 000 €
Campagne de communication grand public	1 000 €
Total Action 3 – Temps passé	18 000€
Total Action 3 – Dépenses externes	5 000€

➤ Proposition budgétaire 2024-2025

Prestations	Plan de financement
Total net de taxes Actions 1 + 2 + 3 – Temps passé	51 500€
Total net de taxes Actions 1 + 2 + 3 – Dépenses externes	14 900€
Total global net de taxes Actions 1 + 2 + 3	66 400€

Financement	
Total prise en charge OIM Arc Rive Droite	55 860€
OIM Arc Rive Droite – temps passé (80%)	40 960€
OIM Arc Rive Droite – dépenses externes (100%)	14 900€
Total prise en charge CMANA33	10 540€
CMANA33 – temps passé (20%)	10 540€
Total global net de taxes Actions 1 + 2 + 3	66 400€

Livrables

Action 1

- Guide d'entretiens
- Formulaire d'enquête
- Synthèse des résultats

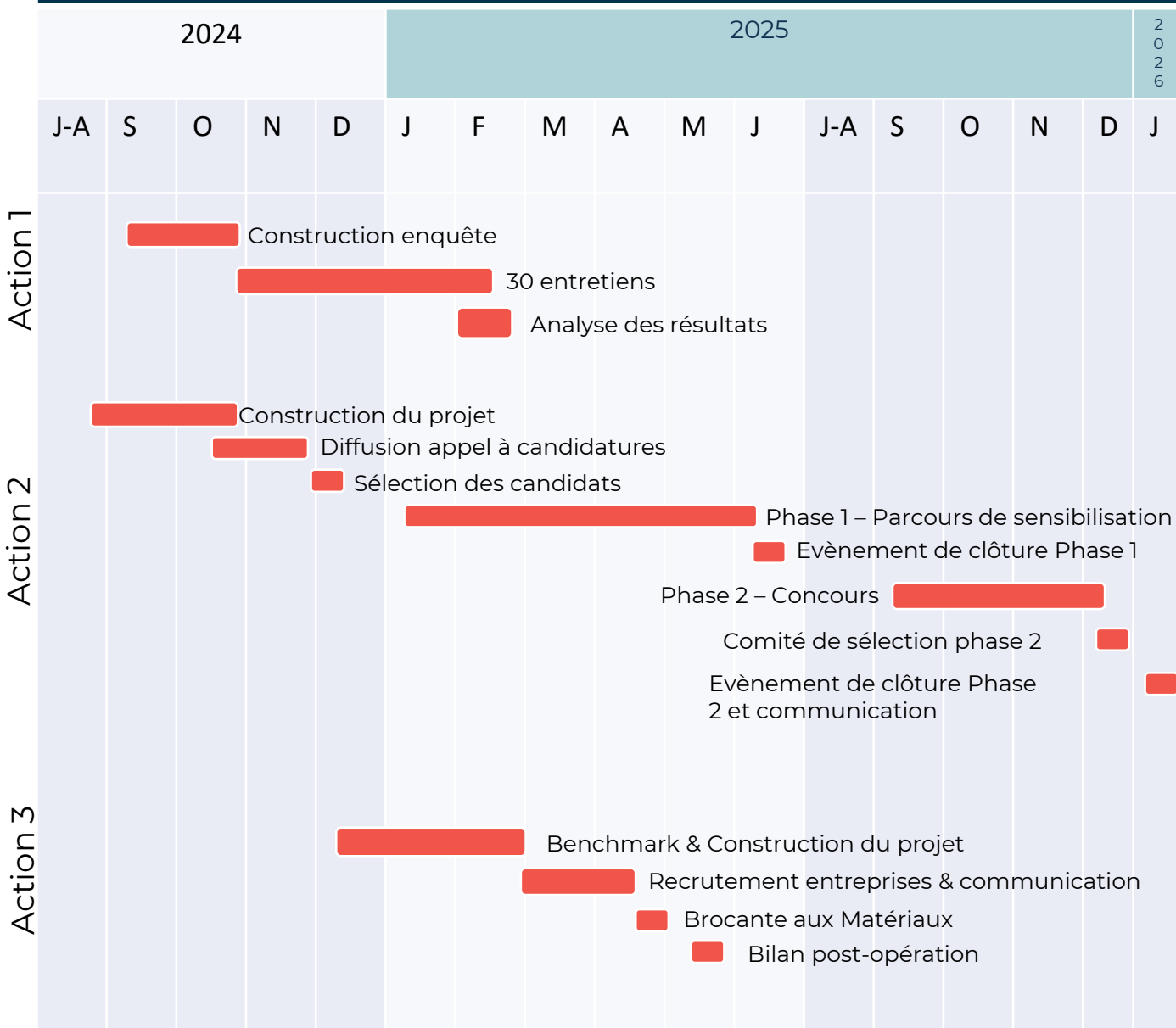
Action 2

- Appel à candidatures
- Programme du parcours de sensibilisation
- Annuaire des artisans sensibilisés
- Document de synthèse

Action 3

- Benchmarking
- Cahier des charges de l'opération
- Appel à candidature
- Supports de communication (professionnels)
- Supports de communication (grand public)
- Bilan post-opération

Calendrier prévisionnel des actions





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-AQUITAINE

GIRONDE



Pour plus d'informations :

CMA Nouvelle-Aquitaine – Gironde

46 rue du Général de Larminat, CS 81423

33074 Bordeaux

Tel : 05 56 99 91 14



Découvrez notre offre de services sur :

www.cma-nouvelleaquitaine.fr

